



COMPTE-RENDU N°335

Comité exécutif – présentiel Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2024

Le secrétariat général

Diffusion : comité exécutif, chargé-e-s de mission, président-e-s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du 23 novembre 2024.

Membres du comité exécutif : Sylvain Benaïn, Roland Boigeol (samedi), Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza (samedi), Yohan Penel

Assistent : Jérôme Careil (DTN) Eric Salanoubat (DG), Pascal Bildstein (directeur Événementiel – visioconférence le dimanche), Vincent Vanhulle (responsable Emploi & Formation – samedi après-midi), Camille MONTIGNY (coordinateur de la filière des officiels techniques – visioconférence le samedi après-midi), Thierry SOLER (directeur de la Performance sportive – dimanche), Lionel Grenouillet (CPL – visioconférence le samedi après-midi), Dominique FROISSART (chargé de mission Vie sportive – visioconférence le samedi après-midi)

Excusés : Audrey Baron, Eric Charnier, Henri Guermont, Jules Harduin, Benoît Laurent.

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	1/ Direction : point d'information	
Direction	<p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrément Qualiopi renouvelé avec succès mais interrogations sur la suite vis-à-vis des territoires • Fonds OPCO (opérateurs de compétences) très limitants • Première vague de la taxe d'apprentissage : 3 340€ perçus – relancer les partenaires pour la 2^{ème} vague • Difficultés de renouvellement du CQP quant aux conditions d'entraînement <p>RH ministère chargé des sports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un poste ouvert au concours du professorat de sport en 2025 • Départ à la retraite d'Olivier Bime pour le 1^{er} semestre 2025 <p>Contrats de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle interlocutrice pour la partie ANS développement • Versement du solde à venir pour 2023 • Bilan 2024, projection sur 2025 au printemps 2025 <p>Nouveau staff INSEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des nouveaux membres du staff en septembre • Semaine d'intégration début septembre 2024 <p>Des résultats sportifs très intéressants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnats d'Europe U15 très positifs • Début des Championnats du Monde Juniors • Titre d'Alex Lanier à l'Open du Japon 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Contexte compliqué pour les professionnels de la fédération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour maintenir un certain niveau d'investissement où certains peuvent regarder ailleurs dans la perspective de 2025 • Eté atypique et intense • Incertitude liée aux élections fédérales de décembre 2024 <p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'entretiens annuels plutôt positive • Fin de contrats des alternants • Changement de juriste fédéral <p>Travaux au siège fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un chauffage et d'une climatisation interne à la fédération (en remplacement du système centralisé qui ne faisait que chauffage ... quand ça marchait) <p>EMERIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rassemblement à Dinard le 07 octobre dans le cadre du contrat de partenariat pour faire le bilan des Jeux (dans le cadre des demandes de l'ANS) • Les partenaires de la fédération sont invités • Présence attendue des participants aux Jeux Olympiques et Paralympiques <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Roland Boigeol</i> demande si des photos des joueurs pouvaient être faites pour les clubs. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Des affiches ont été réalisées avec les médaillés et envoyées dans les clubs • <i>Gilles Castillon</i> demande s'il y a des pistes pour remplacer le partenariat Zenitude. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Suite au rachat de Zenitude, le contrat n'est pas renouvelé au-delà du 1^{er} comité exécutif de janvier 2025 (inclus). Il n'y a pas de piste chaude à date. • <i>Julien Laffay</i> insiste sur le fait qu'il faut valoriser les partenaires, ce qui n'est pas suffisamment le cas actuellement, en faisant la bien la différence selon le statut du partenaire (majeur, officiel, technique). <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les invitations à EMERIA rentrent dans cette démarche. 	
	<p>2/ Direction : point d'avancement des 32 chantiers de 2024</p>	
<p>Direction</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Chantiers clôturés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide des relations clubs / collectivités • Règlement des tenues • Règlement médical • Quinzaine du badminton • Réussite sportive des JOP 2024 • Gestion des billetteries JOP • Relais de la flamme <p>Chantiers bien avancés et proches de la fin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en conformité des statuts des organismes déconcentrés • Appels d'offre équipementiers • Livraison des deux derniers Championnats de France • Livraison des outils de mesure de l'impact social et environnemental • Communication sur les Jeux • Collecte de la taxe d'apprentissage • Lancement du 1^{er} circuit Fédéral Vétéran • Tenue du budget 2024 • Recrutements à l'INSEP • Concertation avec les territoires 	<p>2_Note_32_chantiers_C OMEX_FFBaD_240928_29.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Chantiers en cours dont la finalisation reste plus lointaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du mandat • Mise en place des élections fédérales • Lancement du nouveau label EFB • Evaluation de la saturation des clubs : sondage, outils • Etude des autres labels • Fonds « création de clubs » • Choix des salles pour les Championnats du Monde 2025 et les Yonex Internationaux de France 2025 • Déploiement du nouveau classement • Fondation : levée de fonds et appels à projets • Acculturation aux missions de la FFBaD • Nouveaux formats de compétitions <p>Chantiers moins avancés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide autour des sujets bénévolat / dons / indemnités km • Chiffres-clés de la saison 2023-2024 • Guide d'animation pour les publics non-compétiteurs • Wiki pour les nouveaux dirigeants <p>Le président rappelle que ces chantiers ont été identifiés comme prioritaires pour 2024 et peuvent donc faire l'objet d'arbitrage aux dépens d'autres dossiers. Il demande la mobilisation de tout le monde pour qu'un maximum d'entre eux aboutissent.</p> <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé de bloquer les dates dans le calendrier en face des compétitions du circuit fédéral vétérans. • <i>Roland Boigeol</i> demande si la mixité intégrale sera applicable pour les poussins rapidement. • Il est demandé à Frédéric Dor d'affiner les résultats du sondage sur la saturation par comité (et pas que par ligue). 	
3/ Présidence : bilan de l'année et de l'olympiade		
Présidence	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Rapport d'activités 2024 de la FFBaD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eléments à produire avant le 14 décembre 2024 • Maquettage par la prochaine équipe <p>Rapport d'activités 2024 du président</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document avant le 14 décembre 2024 <p>Chiffres-clés 2023-2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous les acteurs d'avoir une base de données statistiques unique, comme pour le ministère des sports • A diffuser dans la presse <p>Bilan de l'olympiade</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition du groupe de travail : Béatrice Panizza, Olivier Bime, Frédéric Dor, Yannick Meunier, Yohan Penel • Livraison du rendu final pour le comité exécutif des 23 et 24 novembre pour soumission au vote • Analyse des engagements du projet fédéral, témoignages <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gilles Castillon</i> demande si un bilan des commissions sera réalisé. <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Yohan Penel</i> répond que chaque commission doit s'emparer de cette démarche. • <i>Nathalie Huet</i> demande d'analyser les feuilles de route des secteurs. • <i>Franck Laurent</i> s'interroge sur l'impartialité des professionnels. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p style="text-align: center;">4/ Direction : préconisations de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR)</p>	
<p>Direction</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Rappel des objectifs de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le respect par la fédération des dispositions du Code du sport relatives aux fédérations agréées et délégataires • Contrôler les conditions de mise en œuvre par la fédération des missions de service public que lui confie l'Etat au travers de l'agrément et de la délégation • Vérifier la bonne utilisation des concours financiers du ministère en charge des sports • Contrôler l'activité des agents de l'Etat exerçant leurs missions auprès de la fédération <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 septembre 2023 : sollicitation d'un audit par le président de la FFBaD • 03 octobre 2023 : désignation des membres de la mission • 13 octobre 2023 : information à la FFBaD • 07 novembre 2023 : présentation des objectifs de la mission à la FFBaD • 18 décembre 2023 – avril 2024 : une soixantaine de personnes auditionnées • 31 mai 2024 : remise du rapport provisoire (président et DTN : plus d'une centaine de remarques formulées) • Juillet 2024 : transmission à la ministre puis au président et DTN <p>Dans ce rapport, un ensemble de 17 préconisations a été transmis à la FFBaD concernant l'ensemble de son fonctionnement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Veiller à ce que les disciplines faisant l'objet du contrat de délégation soient celles figurant dans l'arrêté de délégation 2. Engager des travaux de rationalisation de l'architecture, des missions et de la composition des instances disciplinaires et de régulation démocratique de la FFBaD 3. Clarifier les responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles, formaliser les délégations de signature et traduire cette organisation dans un organigramme qui identifie à la fois les fonctions et les personnes en harmonisant la terminologie des fonctions 4. Identifier clairement le positionnement et les missions spécifiques du DTN et des cadres d'Etat dans l'organigramme fédérale et leur rappeler, à tous, le principe de double autorité, hiérarchique de la ministre des sports et fonctionnelle du président de la fédération, à laquelle ils sont soumis 5. Renforcer la capacité de pilotage de la fédération sur ses organes déconcentrés en précisant mieux, dans le règlement intérieur de la fédération, les contenus et les conditions d'octroi de l'habilitation aux ligues régionales et aux comités départementaux 6. Modifier les statuts de la FFBaD pour les mettre en conformité avec les dispositions du code du sport relatives à la composition des AG électives (clubs de moins de 10 licenciés) 7. Restaurer la confiance entre les dirigeants et les électeurs en organisant des débats moins nombreux et plus opérationnels, et en soumettant aux votes des textes simples, lisibles et compréhensibles par tout électeur 8. Construire et mettre en œuvre des outils de pilotage financier qui permettent aux élus fédéraux de contrôler dès 2024 la bonne exécution du plan d'économies budgétaires 9. Mieux maîtriser, en les priorisant, voire en les contingentant, les actions de développement engagées pour en préserver la 	<p>4_Recommandations_IG ESR_COMEX_FFbaD_2 40928-29.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>soutenabilité financière et permettre aux équipes de les mettre en œuvre dans de bonnes conditions</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Clarifier et préciser les modalités de candidature dans les instances internationales 11. Prioriser les organisations d'événements sportifs internationaux et se doter d'outils d'analyse et d'anticipation de leurs impacts budgétaires 12. Engager une concertation avec les organes fédéraux déconcentrés visant à homogénéiser les tarifs de la licence sur l'ensemble du territoire 13. Mettre en place des instruments budgétaires et comptable d'un niveau de détail utile pour assurer un pilotage interne efficient et une bonne information des élus dans le domaine de l'emploi et de la formation 14. Construire des outils de pilotage financier des budgets dédiés au sport de haut niveau et à la haute performance qui permettent un meilleur contrôle des engagements de dépenses et le respect des budgets alloués à la DTN 15. Anticiper et stabiliser pour la prochaine olympiade les équipes d'entraînement des athlètes relevant du pôle olympique de l'INSEP 16. Mettre en œuvre la stratégie de rationalisation de la cartographie des pôles espoirs et renforcer le pilotage, l'accompagnement et le contrôle de ces pôles en s'appuyant sur les maisons régionales de la performance 17. Engager les discussions avec la ville de Paris et le délégataire de la gestion de la salle de la porte de la Chapelle Arena pour construire un modèle économique pérenne d'organisation d'événements sportifs internationaux de badminton et notamment les championnats du monde prévus en 2025 <p>Les préconisations sont publiques mais le rapport dans son intégralité est à diffusion très restreinte (président, DTN, ministère, ANS).</p> <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gilles Castillon</i> insiste sur la nécessité de continuer d'améliorer la gestion des violences sexistes et sexuelles, plus nombreuses qu'on ne le croit. • <i>Agnès Chacun</i> demande quelle transmission sera faite à la prochaine équipe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le rapport est confidentiel. Une synthèse pourra être produite par l'IGESR à destination du futur président. La prochaine équipe devra justifier de la prise en compte ou non des préconisations, à prioriser. 	
	<p>5/ Emploi & Formation : formation des juges de ligne</p>	
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: center;"><i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi & Formation</i> <i>Camille MONTIGNY, coordinateur de la filière des officiels techniques</i> <i>Dominique FROISSART, chargé de mission Vie sportive</i></p> <p>Groupe de travail relatif à la stratégie de formation 7 membres issus de différents secteurs, sous couvert des responsables de la Vie sportive, Emploi & Formation et de la CFOT, et un membre extérieur de l'observatoire des pratiques de la FFBaD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début des travaux : 06 novembre 2023 • 8 sessions de travail • Point d'étape avant les COMEX où le sujet était présenté <p>Etat des lieux du travail conséquent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie (dynamique des territoires, activité et formation) • Statistiques (licenciés et actifs, répartition par grade et activité, mixité) • Interactions (avec les autres officiels, les formateurs potentiels, l'activité au sein des ligues, ...) 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des zones sans activité d'envergure • De moins en moins d'amendes en Top 12 et plus de juges de ligne en Nationale 1 • Des ligues proposent de l'activité dans des compétitions locales • Corrélation entre accueil du Top 12, un championnat de France ou une compétition phare et organisation d'une formation sur le territoire • Les compétitions organisées par les ligues sont de réels supports pour les formations de juges de ligne certifiés. Ce sont des opportunités et leviers motivationnels pour les licenciés de ces territoires afin de monter en compétence en proximité. <p>Quelques éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70% d'hommes – 30% de femmes • Age moyen 32 ans pour les accrédités (47 ans pour les certifiés / 50 ans pour les internationaux) • Place importante des jeunes • Plus de 100km pour pouvoir avoir de l'activité, avec de fortes disparités • Peu ou pas d'indemnisation du juge de ligne, contrairement aux autres officiels techniques • Lien et impact entre formation des juges-arbitres, des arbitres et l'activité des juges de ligne • Peu ou pas de stratégie au niveau des ligues mais un suivi à la place <p>Enjeux</p> <p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la dynamique d'activité des juges de ligne sur le territoire national • Détecter et accompagner les juges de ligne pour qu'ils montent en compétence • Promouvoir la filière auprès des catégories jeunes <p><u>Moyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître et améliorer l'image des juges de ligne auprès de la population badiste • Faire évoluer les liens et les relations avec les autres officiels techniques <p>Perspectives pour les mois à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parution du travail autour des juges de ligne dans l'observatoire des pratiques • Définition des critères et compétences à détenir selon les grades de juges de ligne • Des travaux qui vont commencer autour des formations d'arbitres et de juges-arbitres • Liens avec le numérique pour suivre les développements en cours (déclarations des formations sur Poona, rapport GEO 2) • Les 2 pistes présentées ont été retenues, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Scénario 1 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer plus d'activité et élargir le recrutement des JDL ▪ Impact budgétaire direct estimé pour ce scénario : 11K€ + temps de travail salarié FFBaD sur 4 ans ○ Scénario 2 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser et former tous les jeunes à l'activité JDL à partir de la catégorie benjamin ▪ Impact budgétaire direct estimé pour ce scénario : 13K€ + temps de travail salarié FFBaD sur 4 ans <p>Le groupe de travail aura le choix d'organiser la suite des travaux dans l'une ou l'autre des directions.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sylvain Benain</i> demande ce qui est envisagé pour fidéliser les jeunes juges de ligne. • <i>David Courbet</i> propose d'envisager l'activité JdL en lien avec ALA plutôt que ALC. • <i>Franck Laurent</i> précise que les budgets des deux scenarii sont similaires et négligeables dans le budget fédéral. • <i>Nathalie Huet</i> demande ce qu'il en est des passerelles avec l'UNSS où il n'y a pas de juges de ligne. • <i>Gilles Castillon</i> demande quel est le secteur pilote du chantier. <ul style="list-style-type: none"> ○ Vie sportive 	
	<p>6/ Emploi & Formation : gestes de premiers secours dans les formations d'officiels techniques</p>	
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: right;"><i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi & Formation</i> <i>Camille MONTIGNY, coordinateur de la filière des officiels techniques</i></p> <p>Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi N°2020-840 du 03 juillet 2020 : création du statut de citoyen sauveteur • Cela a amené la modification de l'article L.211-3 du Code du sport afin d'intégrer dans les formations de juges et arbitres une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. • Par ce texte, les arbitres et juges doivent être en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. <p>Propositions En accord avec la commission médicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GEO 2, juges de ligne et arbitres : suivre un module de sensibilisation aux gestes qui sauvent • Juges-arbitres : obtention du PSC1 obligatoire, ou équivalent, pour valider le grade <p>La formation théorique des juges-arbitres ne serait pas alourdie, et les candidats ont deux ans pour aller à l'examen. Ils devraient donc passer leur PSC1 dans ce laps de temps.</p> <p>Orientations possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • En termes de stratégie de formation : application, présentiel ou les deux ? • En termes de mise en œuvre : la FFBaD, les ligues ou les deux ? • En termes de financement : la FFBaD, les ligues, les deux... et de quelle manière ? • Il a été acté que le portage fédéral autour d'une application pour un suivi de la formation serait à privilégier. • L'application retenue a un équivalent théorique pour le PSC1. De ce fait, les licenciés en formation de juge-arbitre ayant suivi le module auparavant en GEO ne devront pas le faire de nouveau. <p>Implications possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication auprès des territoires et des officiels techniques • Développement Poona pour suivre les personnes ayant validé ces formations • Mise à jour des filières dans le Guide du Bad avant mars 2025 <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>David Courbet</i> demande qui a la responsabilité en cas de décès malgré une tentative de premier secours ? 	<p>6_FormaBad_note_GQS_COMEX_FFbaD_240928-29.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Béatrice Panizza</i> s'interroge sur la capacité de personnes formées en distanciel à délivrer des gestes de premiers secours. • <i>Jérôme Careil</i> précise que les développeurs de l'une des solutions connaissent bien le badminton. • <i>Sylvain Benain</i> indique que le présentiel est à privilégier pour la formation mais que le distanciel est envisageable pour le recyclage. • <i>Nathalie Huet</i> rappelle que les temps de formation pour les OT sont déjà très nombreux et que le distanciel est donc plus intéressant. • <i>David Courbet</i> demande ce qu'il en est pour les OT déjà formés. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le texte ne concerne que les nouveaux diplômés. • <i>Béatrice Panizza</i> demande si ça s'applique uniquement aux OT ou à tous les dirigeants. • <i>Eric Salanoubat</i> rappelle qu'une mise en concurrence sera nécessaire. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	7/ Emploi & Formation : mallette pédagogique Dispositif Jeunes	
Emploi & Formation	<p style="text-align: right;"><i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi & Formation</i></p> <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif lancé en 2010 à l'occasion des Championnats du Monde • L'actualisation est un enjeu fort pour la fédération pour rendre la formation toujours plus pertinente pour les licenciés, et plus particulièrement les jeunes joueurs. • De nombreux travaux ont enrichi la base, par rapport à la mallette initiale (orientations techniques pour le haut niveau, parcours de formation du jeune joueur, ...), et d'autres travaux en cours de finalisation peuvent compléter les évolutions. <p>Propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un groupe de travail, piloté par Frédéric DOR, composé de personnes de la direction, de la Performance sociale, de la Vie sportive, de la Communication, des Relations avec les territoires et Emploi & Formation • Des personnes seront sollicitées ponctuellement en fonction de compétences avérées nécessaires à la bonne conduite du projet. Calendrier prévisionnel : • Décembre 2024 : création / réécriture des documents • Mai 2025 : mise en forme de la mallette • Août 2025 (Championnats du Monde) : présentation et diffusion de l'évolution • Actualisation de la mallette : réflexion pour une combinaison de supports papiers et numériques • Plan de communication : combinaison de l'évolution de la mallette avec la mise en place du PassBad et du nouveau label EFB • Estimation de la première approche budgétaire : 30 000 € pour 1000 exemplaires (à revendre) <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sandrine Mouillon</i> demande si les acheteurs de la mallette actuelle auront une réduction pour la future ? • <i>Yohan Penel</i> interroge sur le devenir des stocks actuels • <i>Gilles Castillon</i> demande à ce que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles soient intégrées 	7_Actualisation_mallette_DJ_note_COMEX_FFBaD_240928-29.pdf
	8/ Emploi & Formation : évolution de l'observatoire	
Emploi & Formation	<p style="text-align: right;"><i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi & Formation</i></p> <p>Un changement d'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage de « l'observatoire de l'emploi et de la formation » à « l'observatoire des pratiques » • Rattaché depuis 2018 au secteur Emploi & Formation et piloté par Frédéric DOR, qui est désormais à 100% sur cette mission depuis juillet 2024 <p>Comité de pilotage sur l'évolution de l'observatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination par Frédéric DOR • Membres : les responsables de secteur, des élus et Hélène BUSSOLINO <p>Optimisation des commandes, enquêtes et travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et stratégie et partage • Formalisation systématique des résultats obtenus 	8_Observatoire_des_pratiques_note_COMEX_FF BaD_240928-29.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Les chiffres attendus par différents acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministère pour son pilotage politique • La fédération en interne pour son partage avec les ligues, comités et clubs • La fédération en interne pour son partage avec les professionnels • La fédération pour sa communication vers les nouveaux et anciens licenciés • La fédération pour sa communication vers les partenaires et le grand public <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Béatrice Panizza</i> salue les constats mais demande comment les élus peuvent proposer des sujets d'étude et comment les études pourront aider la prise de décision. • <i>Nathalie Huet</i> propose que les équipements soient un prochain sujet d'étude. 	
	<p>9/ Vie sportive : bilan du séminaire de la commission fédérale des officiels techniques</p>	
<p>Vie sportive</p>	<p style="text-align: center;"><i>Béatrice PANIZZA, élue en charge des pratiques compétitives</i></p> <p>Une quinzaine de participants étaient présents lors du séminaire de rentrée de la CFOT.</p> <p>Effectifs d'officiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans l'ensemble, baisse inquiétante des effectifs d'officiels techniques <p>Activités et promotions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnats de France Elite : 3 arbitres promus fédéraux certifiés • Championnats de France Jeunes : 8 arbitres promus fédéraux accrédités • Problématique liée au fait qu'un arbitre fédéral doit au moins faire un Championnat de France par saison. Au vu de l'évolution des formats (réduction du nombre de participants et donc de matches), il devient difficile de pouvoir avoir l'ensemble des arbitres en activité sur un championnat national sur une même saison. • Juges de ligne : 100% des candidats proposés ont été retenus pour officier lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. <p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes liés aux obligations de contrats de travail pour les formateurs d'officiels • Problématiques concernant les indemnités kilométriques des officiels, qui n'ont pas été réévalués depuis une dizaine d'années <p>Numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du remplissage automatique de l'activité des officiels via Poona, permettant un gros gain de temps pour les CLOT • Évolution souhaitée pour permettre la mise en place prochaine de la possibilité aux joueurs forfait de déclarer et justifier leur forfait directement de manière numérique <p>Tenues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alerte sur le fait que dans les règlements, les décisions des officiels concernant les tenues pourront être contestées si les joueurs ne sont pas en règle sur le règlement des tenues. <p>Elections fédérales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point d'achoppement concernant le fait que la candidature devait se faire par binôme et non pas individuelle 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	10/ Secrétariat général : point sur le processus électoral	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Sandrine MOUILLON, secrétaire générale</i></p> <p>Scrutin des collèges spécifiques (élection par leurs pairs) <i>Représentant des entraîneurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidatures possibles jusqu'au 05 octobre, en binôme mixte • A la date du comité exécutif, aucune candidature déposée <p><i>Représentant des officiels techniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Candidatures possibles jusqu'au 05 octobre, en binôme mixte • A la date du comité exécutif, aucune candidature déposée <p><i>Commission des sportifs de haut niveau (CSHN)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • A la clôture des candidatures, seule une sportive a candidaté. • Suite à un vote par ses pairs, Anne TRAN a été élue à la CSHN. Les 7 autres sièges (parité à respecter) restent vacants pour un autre appel à candidatures. • Anne TRAN siègera au COMEX en tant qu'unique représentante des sportifs de haut niveau. <p>Scrutin de liste et élection du médecin fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le président réalisant l'affiliation dans Poona sera désigné comme le représentant votant du club par défaut (information visible sur la fiche instance). • En cas d'empêchement, il pourra désigner un autre membre licencié au club jusqu'au 09 novembre 2024 via le mandat mis à disposition. • La liste électorale sera arrêtée le 09 novembre 2024 à 23h59. • Le président de chaque club, ou la personne mandatée, doit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être âgé d'au moins 16 ans ▪ Être titulaire d'une licence annuelle FFBaD, dans le club, en cours de validité ▪ Ne pas faire l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps prononcée par les organes disciplinaires de la FFBaD ▪ Ne pas être conseiller technique sportif placé auprès de la FFBaD ou de ses organismes déconcentrés ou salarié de la fédération ▪ Ne pas être membre du haut conseil. <p>Le calcul des voix affectées à chaque club et à chaque représentant territorial est présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une affectation dans chaque collège (1 à 3 voix pour les clubs, 1 à 6 voix pour les représentants départementaux, 1 à 8 voix dans les représentants régionaux, 1 à 2 voix pour les licenciés individuels) • Une pondération est ensuite faite pour arriver à 50% pour les clubs, 30% pour les représentants régionaux et des licenciés individuels, 20% pour les représentants départementaux, sur la base des listes électorales <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gilles Castillon</i> demande ce qui peut se passer en cas d'empêchement pour raison de force majeure d'un candidat après le 09/11. <ul style="list-style-type: none"> ○ La CSOE répondra au cas par cas • <i>Sylvain Benain</i> demande si les délais de candidature pour les conseils d'administration des ligues sont prévus dans les statuts. <ul style="list-style-type: none"> ○ Non. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	11/ Finances & Economies du badminton : point d'avancement du budget	
Finances & Economies du badminton	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, trésorier général</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Problématique de trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le mois de septembre, avance du prélèvement des licences dans les ligues de 15 jours pour permettre de sécuriser le traditionnel point bas de trésorerie • Remarques de trésoriers de ligue après les avoir prévenus de la mise en place de la manœuvre <p>Avancement du budget</p> <ul style="list-style-type: none"> • Globalement dans la trajectoire • Sur la partie haut niveau valide, dépenses prévisionnelles déjà atteintes, économies à chercher pour compléter le budget • Le budget de la Performance sociale est très peu avancé <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>David Courbet</i> demande quelles sont les projections de licence dans le budget 2024. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour construire le budget 2024, les hypothèses étaient 205 000 sur 23/24 et 210 000 sur 24/25. Il y a eu 211 211 licences sur 23/24 et on s'attend à beaucoup plus sur 24/25 mais il est difficile de faire une estimation fiable tant la saison en cours sort des modèles statistiques habituelles du fait de la fin du certificat médical obligatoire et de l'afflux post-JOP. • <i>Gilles Castillon</i> interroge sur le budget 2025. <ul style="list-style-type: none"> ○ Une première journée de travail est organisée le 24 octobre avec les responsables de secteur. L'objectif est de donner à la nouvelle équipe un premier jet du budget 2025 avec les grandes hypothèses. 	11_Etat_budgetaire_aout_2024_note_COMEX_FF_BaD_240928-29.pdf
	12/ Événementiel : point d'avancement des dossiers	
Événementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président événementiel</i></p> <p>Championnats du Monde 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de l'affiche des Championnats du Monde • Diffusion de l'affiche très prochaine • Mise en place d'un kit par la BWF pour communiquer sur les Championnats du Monde au travers d'un stand BWF • Enjeu fort sur la billetterie au regard de la taille de la salle et du modèle de financement de la compétition • Stratégie mise en place pour une ouverture fin octobre • Prise de contact avec les différents financeurs publics <p>Qualifications aux Championnats d'Europe par Equipes Mixtes</p> <ul style="list-style-type: none"> • La France étant tête de série et en l'absence de candidat de son groupe, elle doit accueillir son groupe de qualification. • La phase est censée avoir lieu début décembre 2024. • En l'état, aucun territoire ou instance ne s'est proposé pour accueillir. <p>Finales Top 12 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un candidat a déclaré son intérêt pour les accueillir • Instruction du dossier en cours <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvain Benain demande si une mascotte spécifique aux CM est prévue. • Yohan Penel souhaite avoir un point d'avancement sur la recherche de partenariats pour les CM. • Il reste à arbitrer avec la BWF le nombre de sessions le dimanche. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	13/ JOP 2024 : bilan	
JOP 2024	<p style="text-align: right;"><i>Agnès CHACUN, vice-présidente Performance sportive</i> <i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i> <i>Thierry SOLER, directeur Performance sportive</i> <i>Gilles CASTILLON, vice-président JOP 2024</i> <i>Pascal BILDSTEIN, directeur Evénementiel</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Bilan sportif</p> <p>Valides <i>Préparation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation distincte sur différents sites d'entraînement dans un premier temps avec un contexte spécifique • Puis, tout le monde à l'INSEP pour la dernière semaine • Stabilité dans le staff <p><i>Organisation durant les JO</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • INSEP camp de base payant pour joueurs, staff et sparring • Entraînements dans la salle de compétition quand cela était possible et sinon à l'INSEP • Beaucoup de transports assurés par Thierry SOLER avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ VAN du pôle Basket à l'INSEP ○ Véhicule de la fédération ○ Taxi si nécessaire • Visite du village olympique quelques jours avant la compétition • Une programmation « douteuse » de la part du COJO pour une bonne lisibilité de notre sport <p><i>Résultats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • SH : Toma Junior POPOV sort de poule puis éliminé en 1/8 • SD : QI Xuefei éliminée en poules avec deux défaites • DD : Margot LAMBERT / Anne TRAN éliminées en poules avec trois défaites • DH : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lucas CORVEE / Ronan LABAR éliminés en poules avec deux défaites (et une victoire par forfait) ○ Christo POPOV / Toma Junior POPOV éliminés en poules avec deux défaites et une victoire • DM : Thom GICQUEL / Delphine DELRUE éliminés en poules avec deux défaites et une victoire (les deux premiers se retrouvant en finale du tournoi) <p><i>Enseignements et perspectives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Trop de « Tourisme Olympique » • Pas loin de deux quarts de finale • Sport très prédictif concernant les médaillés • On reste malheureusement à notre niveau • Un bilan est en cours de finalisation par l'équipe Data de l'INSEP. <p>Paras <i>Préparation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Regroupement du collectif complet au CREPS de Talence en juillet • Temps chacun de leur côté • Arrivée le samedi précédent directement au village <p><i>Organisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vie au village • Entraînements à l'Arena • Un staff majoritairement au village mais quelques personnes en-dehors car pas assez d'accréditations • Des journées très longues et une programmation « douteuse » de la part du COJO pour une bonne lisibilité de notre sport 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Résultats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • SH : <ul style="list-style-type: none"> ○ WH1 : David TOUPE perd en poules avec deux défaites ○ WH2 : Thomas JAKOBS perd en poules avec une victoire et une défaite ○ SL4 : Lucas MAZUR conserve son titre paralympique ○ SU5 : MÉRIL LOQUETTE perd en poule avec deux défaites et une victoire (les deux qualifiés se retrouvant en finale) ○ SH6 : Charles NOAKES remporte le titre paralympique • SD : <ul style="list-style-type: none"> ○ SL4 : Faustine NOEL et Milena SURREAU perdent en poules en perdant leurs deux matchs de poules respectifs ○ SU5 : Maud LEFORT perd en poules avec deux défaites (contre la vainqueur et la médaillée de bronze). • DH WH1-WH2 : David TOUPE et Thomas JAKOBS perdent en poules avec trois défaites • DM SL3-SU5 : Lucas MAZUR et Faustine NOEL finissent avec une médaille de bronze • Au bilan des médailles, la France finit 3^{ème} derrière la Chine et le Japon <p><i>Enseignements et perspectives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un peu moins statistiquement prédictif • L'apport de la préparation mentale est indéniable • Excellent travail d'Elisa CHANTEUR en coordination de projet • 2028 se profile très bien <p>Enseignements et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gagner des médailles est très difficile • Staffs très investis • Choix du village ou pas village étaient les bons • Une année olympique reste coûteuse financièrement • Salle et public très impressionnants • Débriefing des JO et des JP à Dinard les 07, 08 et 09 octobre • Projet de Performance Fédéral 2025 en vue <p>Parcours de la flamme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux relais collectifs dans le parcours collectif des Jeux Olympiques • Toulouse le 17 mai et Le Havre le 05 juillet • Travail entre les fédérations et les organismes déconcentrés • 700 et 1000 personnes présentes avec les retombées médiatiques <p>Animations</p> <p>Club France</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 jours d'animations sur le Pavillon l'Envol • 33 salariés mobilisés sur les 15 jours • Une demi-journée de présence des athlètes olympiques • Trois jours d'animations terrains <p>Animations BWF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animations organisées par la BWF mais stand tenu par la FFBA D avec des cadres et bénévoles mobilisés • 10 jours d'animations <p>Héritage matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 instances bénéficiaires de la redistribution de l'héritage : la FFBA D, 5 ligues, 5 comités, 1 club <p>Autres animations</p> <ul style="list-style-type: none"> • La terrasse des Jeux à Paris • Arènes de Lutèce • Le Parc des Jeux à La Courneuve • La 11^{ème} fête les Jeux • Animations d'initiations par le CODEP 93 à Rosny-sous-Bois • Et beaucoup d'autres animations partout en France 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Réseau des ambassadeurs 38 ambassadeurs pour une mise en place d'actions sur tout le territoire</p> <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gilles Castillon</i> souligne la différence de comportements entre les valides et les paras, ces derniers ayant été exemplaires dans la mobilisation, le soutien et la réponse aux sollicitations. • <i>Nathalie Huet</i> alerte sur les propos de certains commentateurs à la télé et rappelle la nécessité de se coordonner avec les OD pour les joueurs hors pôle. • <i>Yohan Penel</i> rappelle la saison 23/24 exceptionnelle d'un point de vue sportif : 1^{ère} finale en Super 1000 en DM, première ½ en Super 1000 en SH, 1^{ère} victoire en Super 750, deux titres de champions d'Europe, record de qualifiés aux JO et aux JP, 3 médailles paralympiques. • <i>Gilles Castillon</i> affirme que ce succès doit permettre de soutenir le développement des clubs et notamment sur le volet inclusion. • <i>Yohan Penel</i> interroge sur l'avenir de tous les volontaires candidats ou retenus pour les JOP. 	
	14/ Questions diverses	
	<p>Après le forfait général du Badminton Club Arras en Top 12, la commission nationale interclubs, suite à la demande du club d'Arras, propose au comité exécutif de permettre aux joueurs « orphelins » d'équipe de bénéficier d'une exemption de carence de mutation pour une mutation en cours de saison, afin de leur permettre de retrouver rapidement une équipe, tout en limitant les pertes financières pour les joueurs concernés (7 joueurs dans la proposition).</p> <p><u>Vote n°1 : autorisation de muter en 2024/2025 sans carence pour les 7 joueurs du Badminton Club Arras cités dans la note, sous réserve du respect de la procédure de demande de mutation, pour une application à compter du 30 septembre 2024.</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 3 / Contre : 3 / Abstentions : 8</p> <p>Le président s'étant abstenu sur ce vote, la voix prépondérante du président ne peut pas s'appliquer. Sur la base du résultat du vote, le règlement actuel s'applique.</p> <p>Les joueurs évoqués pourront pour autant faire une demande de mutation traditionnelle, et devront le cas échéant demander ensuite une demande de levée de carence auprès du référent des mutations. Dans le cas contraire ou en cas de refus, la carence de 4 mois pour les compétitions interclubs s'appliquera.</p>	<p>14_VS_0924_Mutations ARRAS_ICN_COMEX_F FBaD_240928-29.pdf</p>

Fin de la séance : 12h00

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD